

## **Conventions comptables et pratique de la comptabilité en**

**Algérie. Proposition d'un outil de diagnostique.**

**Auteure : Iméne Mellal.**

**Etablissement d'attachement :  
université d'Oran2 Mohamed ben  
Ahmed Algérie**

**Doctorante à la faculté des sciences  
économiques, commerciales et sciences  
de gestion.**

**Email : mellalimene4@gmail.com**

### **Résumé :**

Le présent travail est fait dans le cadre d'une recherche doctorale. Il vise à apporter un éclairage sur la pratique comptable en Algérie suite au changement de référentiel comptable. L'outil proposé et un questionnaire destiné aux différents praticiens de la comptabilité en Algérie. A l'issu du traitement des réponses reçues nous interprétons les résultats afin d'élucider la nature des comportements face à l'émergence de l'alternative comptable à l'aune de la théorie des conventions.

**Mots clés : conventions, comptabilité, isomorphisme, Algérie, PCN, SCF.**

### **Introduction :**

Le passage d'un système économique à un autre impacte les pratiques comptables et le comportement des praticiens de la comptabilité. Faire le lien entre les conventions, les conditions du système économique et les pratiques comptables réelles permet de comprendre les réactions des préparateurs de l'information comptables dans un espace temps particulier.

Le processus de l'évolution du modèle comptable en Algérie à été contraint par les réformes économiques. L'Algérie a connu plusieurs systèmes économiques elle est passé d'un système capitaliste vers une économie planifiée, puis elle est revenue vers l'économie de marché en escomptant un projet de transition depuis les années 1990.

A chaque système économique correspondait à un système comptable. La période critique et cruciale est celle où l'Algérie est passée d'une économie planifié à une économie de marché. Se passage a induit un basculement d'un système comptable d'économie planifiée vers un système comptable s'inspirant fortement des IAS/IFRS. Ce système a été promulgué en 2007, et sa mise en place a commencé depuis janvier 2010.

Nous mobilisons la théorie des conventions pour déceler et mettre à jour les réactions des convenant (les praticiens de la comptabilité en Algérie) leur comportement et réaction vis-à-vis de l'émergence de du SCF qui constitue l'alternative.

### **La théorie des conventions: cadre théorique de l'analyse.**

Les travaux de recherches de Gomez, d'Amblard, Boyer et Orléan portant sur la théorie des conventions permettent de formuler une réflexion théorique expliquant les déterminants du comportement des acteurs face aux changements de conventions.

La théorie des conventions est considérée comme une nouvelle piste méthodologique capable d'expliquer la dimension sociale et consensuelle de la comptabilité (Amblard, 2000). Les conventions émergent, naissent, résistent et parfois s'effondrent et laissent place à d'autres conventions. C'est ce que l'on appelle la dynamique conventionnaliste. Dans la logique des théories de convention, il est impossible de séparer l'individu du système de règle dans lequel il évolue et auquel il est soumis. La théorie des conventions permet de comprendre les modifications et l'évolution des règles du jeu et l'incidence

qu' a ce changement sur le comportement et les rationalités des convenants.

Une convention est un ensemble de critères et de repères auxquels les individus se réfèrent lors de situations d'incertitudes. La convention est mise en place pour orienter, structurer et coordonner les comportements. Le changement de convention est un abandon de pratiques et habitudes ancrées. C'est une reconstruction des habitudes et un aveu d'obsolescence des pré-acquis.

Le changement de convention peut provoquer une situation inconfortable chez le convenant. Cette situation inconfortable se traduit par l'incertitude, le doute et l'imprévision. L'émergence d'une nouvelle convention oblige l'acteur à modifier sa perception. Différentes réactions son alors observées. Les travaux en la matière relèvent les situations suivantes : d'une part, des réactions pacifiques ou dites aussi de coopération qui se matérialise dans le recadrage ou la cohabitation ; d'autre part, des réactions hostiles qui se traduisent par la résistance ou l'effondrement.

Un modèle comptable est un ensemble de norme et de règle sous forme de conventions formelles. Ces conventions décrivent un ordre normatif qui régit la comptabilité. Cependant, appliqué en milieu organisationnel, la question de

l'adoption de cet ordre est mise à l'épreuve. La convention formelle est confronté à la rationalité<sup>1</sup> des individus qui adoptent différents comportements peuvent parfois faire émerger des conventions informelles.

L'Algérie a adopté un nouveau dispositif comptable en réponse au mouvement d'harmonisation comptable internationale. Le System Comptable Financier (SCF). Ce changement de convention comptable nous amène à nous interroger sur cet état de fait. Nous nous interpellons alors sur les réactions face à la nouvelle convention.

La question autour de laquelle cet article est construite est formulée comme suit : ***Comment c'est traduit l'application du SCF en Algérie ? Quelles réactions a-t-elle suscité et quelles pratiques ?***

***Les hypothèses que nous formulons pour répondre à cette question trouvent leur fondement dans la théorie des conventions***

***H1 : face à la nouvelle convention comptable les praticiens de la comptabilité en adopté une politique de recadrage.***

***H2 : face à la nouvelle convention comptable les praticiens de la comptabilité en adopté une politique de cohabitation.***

***H3 : face à la nouvelle convention comptable les praticiens de la comptabilité en adopté une politique de résistance.***

***H4 : face à la nouvelle convention comptable les praticiens de la comptabilité en adopté une politique d'effondrement.***

Pour tester ces hypothèses, nous procédons à une enquête par questionnaire. L'enquête porte sur un échantillon des praticiens de la comptabilité (comptables d'entreprises, comptables libéraux, commissaires aux comptes et experts comptables)

---

<sup>1</sup> La rationalité parfaite des agents économiques a depuis bien longtemps était remise en cause. La recherche académique (Herbert Simon) a prouvé que l'agent économique n'est pas totalement rationnel. D'où l'émergence de notion de rationalité limitée.

## **Méthodologie et stratégie de l'enquête.**

### **Positionnement épistémologique :**

Tout travail de recherche repose sur une certaine vision du monde, utilise une méthode, propose des résultats visant à prédire, prescrire, comprendre, construire ou expliquer ... (Thiétart et al ; 2003).

Le construit méthodologique dépend de la nature du questionnement posé et du positionnement épistémologique du chercheur. Il s'agit donc de répondre aux exigences des trois grandes questions épistémiques qui permettent d'appréhender la cohérence du processus de la production de la connaissance : la nature de la connaissance produite, le chemin de la production de connaissance et leurs critères de validité.

Notre démarche méthodologique est issue d'un positionnement positiviste. Notre rôle est alors de rendre compte de la réalité en adoptant des attitudes d'objectivité et de neutralité vis-à-vis l'objet de recherche, nous utilisons des méthodes supposées nous permettre de la découvrir et de la décrire telle qu'elle existe<sup>2</sup>. C'est une

---

<sup>2</sup> Dans la posture positiviste, le chercheur considère que le monde est fait de nécessités (contrairement au constructivisme où le monde est considéré comme fait de possibilités), il doit respecter de ce fait le principe de l'extériorité par rapport à l'objet étudié dans un cadre hypothétique déterministe (dans les études phénoménologiques, l'interaction et l'empathie

vision du monde où les hypothèses posées sont de nature déterministe et l'objet de la recherche vise à expliquer la réalité par un exercice méthodologique visant la confirmabilité, la vérifiabilité ou la réfutation<sup>3</sup>.

Pour répondre à notre question de recherche et a fin de tester nos hypothèses, nous avons construit un questionnaire. Notre questionnaire compte 47 questions. Ces questions sont réparties entre 4 parties:

La première partie vise à savoir quelles ont été les tendances des pratiques comptables lors de la première application du SCF en Algérie. (Sachant que les pouvoirs publics algériens ont mis en place un schéma de pratique a adopté pour faciliter cette étape transitoire). Cette partie compte 09 questions. Ces questions sont des questions de type fermées avec proposition d'items. Les réponses collectées grâce a cette première partie nous permettent de savoir comment les praticiens de la comptabilité ont opéré lors de l'avènement du SCF.

La deuxième vise à savoir le degré d'application du SCF. Cette partie est composée de 21 questions.

---

sont importante pour vérifier des hypothèses qualifiées d'intentionnalistes).

<sup>3</sup> La confirmabilité, la vérifiabilité et la réfutation sont les critères de validité de la connaissance dans le paradigme positiviste. Dans le paradigme constructiviste, les critères de validité sont l'enseignabilité et l'adéquation.

06 questions sont des questions ouvertes,  
05 sont des questions de types OUI/ NON,  
10 sont des questions fermées avec proposition d'items.

Dans cette partie nous avons introduit plusieurs questions filtres. Ainsi nous apprécions si les praticiens de la comptabilité en Algérie connaissent et maîtrisent les conventions et normes comptable édictées par le SCF. Cette partie offre aussi l'opportunité de savoir si 10 ans après sa première application, le SCF est bien compris dans son contexte.

La troisième partie vise à savoir le degré d'abandon des pratiques et des principes du PCN. Cette partie compte 11 questions. Les réponses collectées grâce à cette troisième partie permettent d'apprécier si les pratiques de l'ancienne convention comptable (PCN) illuminées par le SCF sont encore appliquées par les praticiens comptables.

La quatrième partie est consacrée à collecter les informations concernant le profil des répondants. Elle compte 6 questions.

Tel qu'il est construit et articulé le questionnaire que nous avons construit nous permet de savoir quelle réaction la nouvelle convention (SCF) a suscité chez

les praticiens comptables algériens. Ainsi nous déterminons si l'émergence de la convention SCF s'est traduite par :

Des réactions pacifiques qui se matérialisent dans le recadrage ou la cohabitation ces réactions rendent compte d'une situation où la pratique comptable en Algérie est un amalgame entre l'ancienne et la nouvelle convention. Chose à laquelle les pouvoirs publics doivent pallier.

Où s'il s'agit de réactions hostiles, quelle posture a été adoptée. S'agit-il d'une résistance et d'un refus d'application de la nouvelle convention ? ou d'un effondrement de l'ancienne convention PCN au profit du SCF. Situation idéale souhaitée par les pouvoirs publics ayant instauré le SCF.